

Réf: Dossier N° 135811

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SANDIM PREMIUM ASSISTANCE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX  
AGHIEN DERRIERE LA CEI, Lot 114, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 juin 2022 et enregistrés au CEPICI le 22 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANDIM PREMIUM ASSISTANCE »

Objet : Plateforme logistique d'accompagnement et de conseils en parcours médicaux. Et pour la réalisation de l'objet social: L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux. La prise de participation dans toute société existante ou à créer. Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX  
AGHIEN DERRIERE LA CEI, Lot 114, Ilot 17

Dirigeant(s) : M SANOGO ABDOUL-LATIF MOHAMED  
HHECKNANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04778 du 25/08/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38701/GTCA/RC/2022 du 25/08/2022

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

